

Le système judiciaire

Réactions : attentes des acteurs judiciaires et des justiciables

ATTEINT d'un profond malaise tant décrié par les justiciables, l'appareil judiciaire gabonais a besoin d'une thérapie dont beaucoup espèrent l'esquisse de solutions dans le symposium ouvert hier. Ils donnent leurs avis.

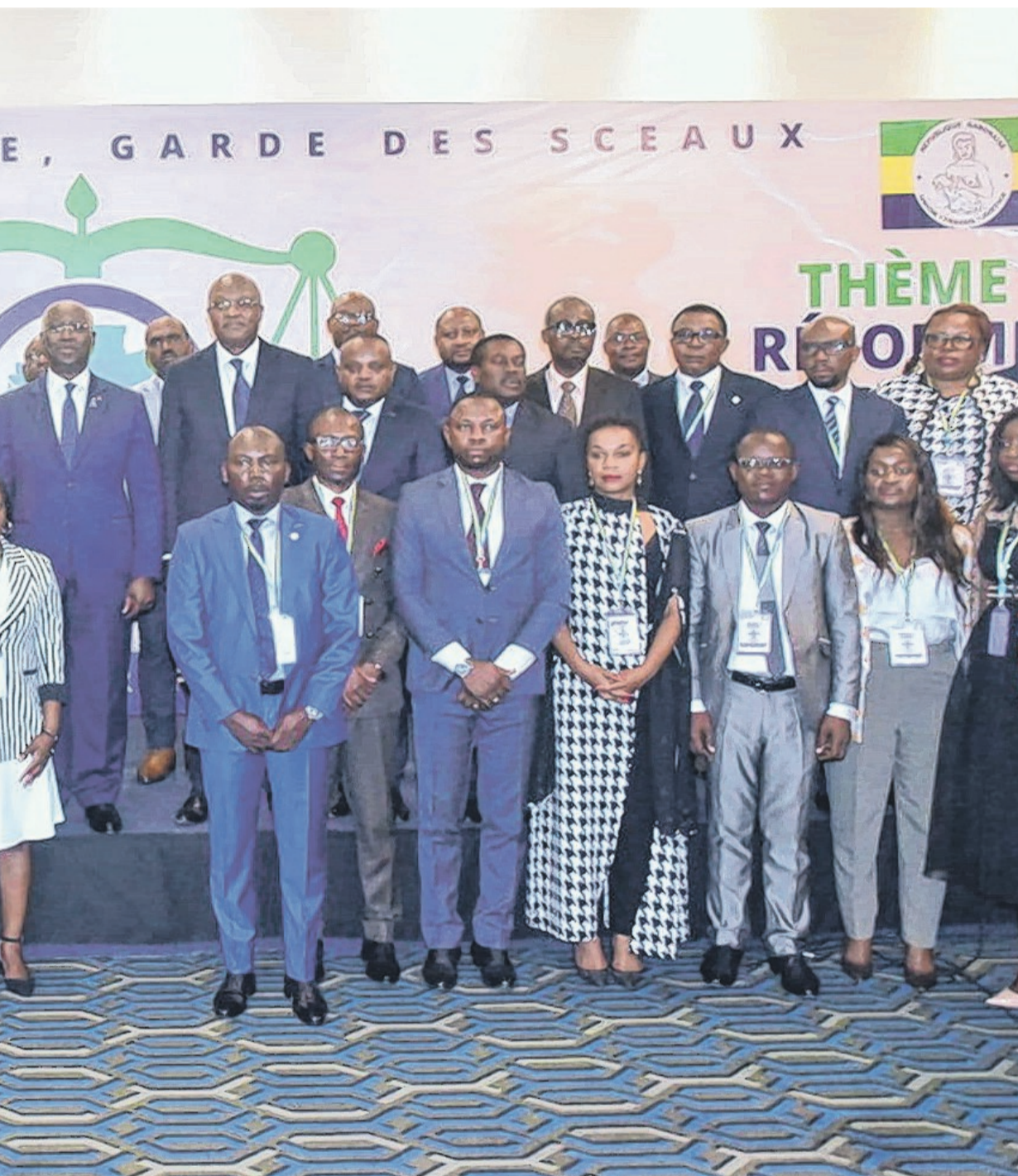


Photo: AEE

AEE & CNB
Libreville/Gabon

C'est à juste titre que certains acteurs du système judiciaire et justiciables estiment que ce symposium est une occasion "rêvée pour réformer le système judiciaire de notre pays et avec lui ses pratiques", a souhaité **Gilles Lepebe**, conseiller de greffe. Cela aura l'avantage de la rendre autonome et indépendante. Ce qui sous-entend, selon **Patrick Lacolabissa**, banquier, la mise "en place des textes capables de donner à la justice cette indépendance et cette autonomie. Et dans ces textes, il doit y figurer des aspects d'auto-contrôle pour éviter les vices de procédure".

Cédric Bassadila Moutendi, président d'une ONG et agent du secteur privé s'attend lui à une "justice juste, équitable dont les

verdicts sont rendus au nom du peuple gabonais. Et non plus une justice de règlement de compte, une justice pour les plus forts et une autre pour les plus faibles. Nous devons être tous égaux devant cette justice".

Dans cette perspective, d'aucuns pensent à la volonté des autorités de moderniser cette justice sur tous ses aspects. Cela passe, entre autres, par la numérisation des procédures. "Aujourd'hui, il est temps que la justice gabonaise modernise les procédures. Par exemple l'établissement du casier judiciaire, on peut le faire en un clic. Il suffit d'être connecté depuis chez soi, on lance la procédure et à l'instant, on reçoit le document. Le secteur judiciaire étant transversal, cela implique la modernisation des autres secteurs", a estimé Ernest Akendengue-Tewelyo.

du système judiciaire.



Griefs : une liste longue comme le bras

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

DEPUIS des années, tout le monde reconnaît que le système judiciaire gabonais traîne une sale réputation. Hier, le Premier ministre Raymond Ndong Sima et le ministre de la Justice Paul Marie Gondjout l'ont tour à tour admis : cette rencontre est une manière de sortir la sulfateuse

et débarrasser le milieu de ses pires travers. Surtout qu'ils deviennent difficiles à cacher sous le tapis.

Une enquête d'Afrobarometer, publiée le 13 janvier 2023, révélait et rappelait que les juges et les magistrats gabonais composent la 5e institution (sur 9) la plus corrompue du pays. En 2019, 58 % des personnes interrogées estimaient que la Justice était pervertie. En 2021, ce sont

60 % des gens qui avaient peu d'estime pour ce système. Soit 2 % de plus en seulement deux ans. Ce qui est énorme et inquiétant au regard de ce que doit être un appareil judiciaire.

Au-delà de la corruption (le Syndicat national des magistrats du Gabon a reconnu que c'était un fléau), il y a le coût exorbitant des actes de procédure judiciaire et extrajudiciaire, la lenteur pour traiter des dossiers au point que

des adolescents et des adultes passent plusieurs années entre quatre murs à des fins perfides et spéculatives, l'abus de l'usage des mandats de dépôt et des mandats d'arrêt, etc, qui sont autant d'habitudes malsaines. En quatre jours et ce jusqu'à vendredi prochain, magistrats, juges ou greffiers vont donc devoir proposer le début d'une cure.